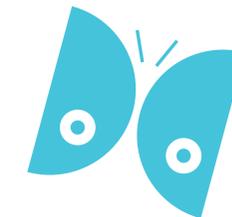
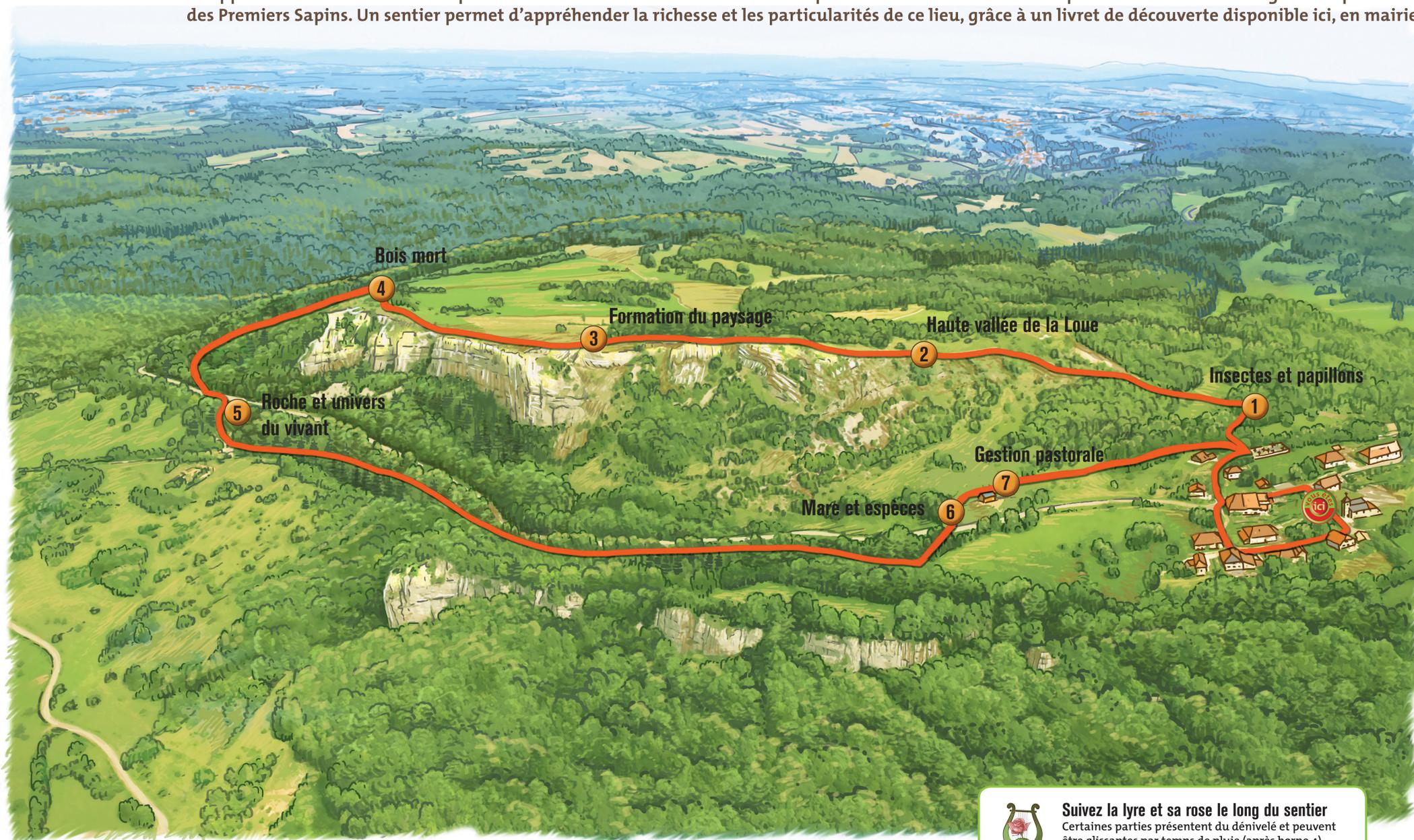


Bienvenue sur l'espace naturel sensible de la Roche de Hautepierre-le-Chatelet



Ce site appartient au réseau des 20 Espaces Naturels Sensibles classés d'intérêt départemental dans le Doubs. Sa préservation est assurée grâce au partenariat entre l'Etat, le Département et la commune des Premiers Sapins. Un sentier permet d'appréhender la richesse et les particularités de ce lieu, grâce à un livret de découverte disponible ici, en mairie des Premiers Sapins et sur www.doubs.fr.



Feux interdits sur le site. Soyez très prudents aux abords des falaises, surveillez les enfants. Restez sur le sentier balisé. Tenez votre chien en laisse. Merci de respecter le guidage par potelets et câble sur les crêtes destiné à protéger les pelouses du piétinement. Chaussures de marches conseillées. Merci de respecter la faune et la flore, et de laisser la nature propre et sans déchets.

-  **Suivez la lyre et sa rose le long du sentier**
Certaines parties présentent du dénivelé et peuvent être glissantes par temps de pluie (après borne 4)
Présence d'escaliers par endroits
Longueur : 3,3 km Durée : 2 h environ
-  **Accueil**
-  **Bornes d'interprétation**
-  **Sentier**



La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), c'est quoi ?

En lien avec les acteurs locaux, le Département développe un réseau de sites afin de préserver des paysages et milieux naturels remarquables. Ces sites, appelés Espaces Naturels Sensibles, sont aussi aménagés de façon raisonnée de façon à permettre leur découverte par le public.

Tourbières, zones humides, pelouses sèches, falaises, reculée karstiques, prairies, bocages, forêts et pré-bois... Ces sites représentent une véritable vitrine de la diversité des milieux naturels, de la faune et de la flore du département.

Pour en savoir plus et découvrir ces sites : www.doubs.fr

Le site compte une grande diversité de milieux naturels, tels que falaises et corniches calcaires, éboulis, ourlets et zones boisées, le plus représenté étant celui des pelouses sèches. Auparavant exploité par les agriculteurs et leurs troupeaux, le site a été abandonné suite à la déprise agricole des années 1950, et a subi un envahissement important par les arbustes.

Le plan de gestion actuellement mis en œuvre prévoit de réhabiliter ce patrimoine naturel et paysager, regroupant une multitude d'espèces végétales et animales remarquables. Un troupeau d'ânes et de chèvres participe à la réouverture de l'espace.

